

Procès-verbal – Assemblée générale annuelle 2017

10 h 00 Accueil et brunch
11 h 00 Remise des trophées de production

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente

L'assemblée débute à 11 h 50. Mme Chantal Leclerc, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres et partenaires présents.

La présidente demande que tous les participants se présentent et elle les remercie de leur présence.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation

La présidente fait la lecture de l'avis de convocation contenu à la page 3 du rapport annuel 2017.

Mme Josée Charron, appuyé par M. Yvan Rousseau, propose l'adoption de l'avis de convocation.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour contenu à la page 4 du rapport annuel 2017.

M. Jean-Yves Goulet, appuyé par M. Renald Dumais, propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 1er décembre 2016
5. Mot de la présidente
6. Révision des règlements généraux
7. Plan d'action 2018-2021
8. Rapport d'activités du Conseiller technique
9. Présentation des états financiers au 30 septembre 2017
10. Nomination de l'expert-comptable pour 2017
11. Élection des administrateurs pour 2017-2018
Postes en élection
Région #1 – Bas-Saint-Laurent Dave Labrie (actuellement en poste)
Région #3 – Centre du Québec Lise Desharnais (actuellement en poste)
Région #5 – Montérégie Roger Vannod (actuellement en poste)
Région #7 – Saguenay / Lac-Saint-Jean / Québec Sem Lehmann (actuellement en poste)
- Pause (CA pour élection: président, vice-président et 2e vice-président)
12. Période de résolution
13. Parole à nos invités
13.1 CIAQ



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle
Le jeudi 7 décembre 2017
Fromagerie des Grondines, Grondines

- 13.2 Valacta
- 13.3 BROWN SWISS & BRAUNVIEH CANADA
- 13.4 CQRL
- 14. Divers
- 15. Levée de l'assemblée

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 1er décembre 2016

Le contenu du procès-verbal se trouve aux pages 5 à 12 du rapport annuel 2017.

On demande de changer le nom de Yves Veronneau au point 3, par celui de Guy Veronneau

M. Renald Dumas, appuyé par Mme Josée Charron, propose l'adoption du procès-verbal modifié du 1er décembre 2016 tel que présenté.

SUIVI DES RÉSOLUTIONS 2016

Résolution 01 – Modification de la grille tarifaire d'enregistrement

- Considérant que pour les animaux Brown Swiss ont 5 catégories de frais d'enregistrement: 0 à 3 mois à 17\$, 3 à 6 mois à 25\$, 6 à 12 mois à 50\$, 12 à 24 mois à 70\$ et 24 mois et plus à 100\$;
- Considérant que Holstein Canada a 2 catégories de frais d'enregistrement: 0 à 3 mois à 13\$ et 3 mois et plus à 33\$;
- Considérant qu'avec l'avenu de l'informatique et de la robotique, de plus en plus d'éleveurs délaissent les enregistrements.

Il est proposé à Brown Swiss et Brauvieh Canada d'offrir à ses membres 2 catégories de frais d'enregistrement pour la Suisse brune, soit 0 à 3 mois à 17\$ et 3 mois et plus à 37\$

*Proposé par M. Renald Dumas
Appuyé par M. Sylvain Hinse.*

On propose l'amendement à la suite : et pour les non membres de 0 à 3 mois à 67\$ et 3 mois et plus à 87\$.

*Proposé par M. Sylvain Hinse
Appuyé par M. Renald Dumas*

L'amendement est adopté majoritairement

La résolution amendée est adoptée unanimement.

Suivi : Envoyé à Brown Swiss Canada. Refusé par le CA de Brown Swiss Canada

Résolution 02 – AMENDEMENT DES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS XIX 3 A IV ET XX 4.A.IV - L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA SUISSE BRUNE ET BRAUNVIEH

- Considérant que les animaux âgés plus de 12 mois au moment de soumission de la demande d'enregistrement seront assujettis à une épreuve de parenté au hasard (minimum d'un animal pour chaque dix demandes d'enregistrement soumisses);
- Considérant que Holstein Canada applique sensiblement la même ration pour les animaux de 24 mois et plus.

Il est proposé à Brown Swiss et Brauvieh Canada d'abolir les règlements XIX 3 a iv et XX 4.a.iv (les animaux âgés plus de 24 mois au moment de soumission de la demande d'enregistrement seront assujettis à une épreuve de parenté).

*Proposé par M. Roger Vannod
Appuyé par M. Serge Bilodeau*

Acceptée majoritairement

**Suivi : envoyé à Brown Swiss Canada et présenter lors de l'AGA. Le règlement a été changé comme suit :
« Les animaux de plus de 12 mois au moment de la demande d'enregistrement seront soumis à un test de parenté au hasard (au moins un animal pour dix demandes d'enregistrements soumis). Une vérification plus fréquente peut être demandée à la discrétion du bureau d'enregistrement ».**

Accepté au National 12 pour, 6 contre et 3 abstentions. La modification a été acceptée par Agriculture Canada.

Résolution 03 – AMENDEMENT DES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS XIX 3 A III ET XX 4.A.III - L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA SUISSE BRUNE ET BRAUNVIEH

- Considérant que pour être éligible aux certificats de production un animal doit avoir un niveau de pureté de 75% ou plus;
- Considérant que pour être éligibles aux expositions un animal doit avoir un niveau de pureté de 75% ou plus.

Il est proposé à Brown Swiss et Brauvieh Canada de modifier les règlements XIX 3 a iii et XX 4.a.iii comme suit :

Les animaux âgés plus de 12 mois au moment de soumission de la demande d'enregistrement seront assujettis à une épreuve de parenté au hasard (minimum d'un animal pour chaque dix demandes d'enregistrement soumisses). Une vérification plus fréquente peut être demandée à la discrétion du registraire.

Les animaux, d'un niveau de pureté de 75% et plus, âgés plus de 12 mois au moment de soumission de la demande d'enregistrement seront assujettis à une épreuve de parenté au hasard (minimum d'un animal pour chaque dix demandes d'enregistrement soumisses). Une vérification plus fréquente peut être demandée à la discrétion du registraire.

*Proposé par M. Serge Bilodeau
Appuyée par Mme Emmanuelle Bilodeau*

Acceptée unanimement

Suivi : envoyé à Brown Swiss Canada et présenter lors de l'AGA. Le changement refusé (6 pour, 7 contre et 7 abstentions)

Résolution 04 – NOM DU PROPRIÉTAIRE DES ANIMAUX SUR CDN

- Considérant qu'il n'y a pas d'uniformité au niveau de la publication du nom du propriétaire:
 - 1) Ancien membre, qui n'est plus membre depuis 2014 : publié
 - 2) Nouveau propriétaire de Brown Swiss, mais non membre : Non publié
 - 3) Regroupement (copropriété) non membre, mais les copropriétaires son membre individuellement: Non publié;
- Considérant que si nous voulons faire un suivi et/ou sollicitation auprès des propriétaires non-membres;
- Considérant que le non-membre peut avoir les mêmes services, mais à un tarif plus élevé (25\$ de plus).

Il est proposé de demander à CDN que tous les noms des propriétaires d'animaux enregistrés à l'Association canadienne de la Suisse Brune et Braunvieh soient disponibles sur CDN, peu importe leur statut vs l'Association.

*Proposé par M. Serge Bilodeau
Appuyé par M. Sylvain Bélanger*

Acceptée unanimement

Suivi : envoyé à Brown Swiss Canada qui l'a fait parvenir la demande à CDN. C'est maintenant appliqué sur CDN!

Rviaésolution 05 – PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES BOVINS LAITIERS

- **Considérant que le gouvernement** ses programmes du MAPAQ se désengage et complexifie l'accessibilité du soutien financier aux associations de races laitières;
- Considérant que les associations de races ont la responsabilité légale de l'intégrité des livres généalogiques et que cette intégrité est à la base des évaluations génétiques;
- Considérant que les associations de races laitières créent des activités, génèrent le dynamisme, développent des outils et que les éleveurs participants contribuent par leurs efforts à maintenir le leadership et à promouvoir notre génétique laitière à travers le monde;
- Considérant que les activités coordonnées par les associations de races et les expositions sont également des lieux de rencontre, des vitrines de vulgarisation auprès des consommateurs de nos produits, apportant une meilleure connaissance de nos bonnes pratiques en bien-être animal;
- Considérant que les outils tels que l'enregistrement, la classification et la collecte des données sont des bases indispensables pour la sélection de meilleurs taureaux, permettant aux producteurs de lait de travailler avec des vaches plus rentables;
- Considérant que l'amélioration génétique contribue largement à l'amélioration des coûts de production;
- Considérant que plus de 20% des producteurs laitiers ne contribuent pas financièrement et que seulement ceux participants aux évaluations génétiques paient pour l'amélioration génétique qui profite à l'ensemble des producteurs laitiers;

L'assemblée générale du Club Brown Swiss du Québec demande :



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle
Le jeudi 7 décembre 2017
Fromagerie des Grondines, Grondines

Que Holstein Québec, la Société Ayrshire du Québec, le Club Brown Swiss du Québec, Jersey Québec, la Société des éleveurs de bovins canadiens et l'Association des Expositions Agricoles du Québec discutent avec les Producteurs de lait du Québec pour trouver des solutions le plus rapidement possible à la contribution de l'amélioration génétique qui s'avèreront durables et équitables pour l'ensemble des producteurs laitiers.

*Proposé par M. Jean-Yves Goulet
Appuyé par M. Sylvain Bélanger.*

Acceptée majoritairement

Suivi : Il y a eu une réunion du CQRL avec la fédération des producteurs de lait. La résolution doit être envoyée dans les assemblées régionales de lait. A été mal reçu par les producteurs de lait. En suspend pour le moment.

Résolution 06 – CLASSE 1 AN SENIOR AUX JUGEMENTX D'AUTOMNE (SUPRÊME ET ROYALE)

- Afin d'améliorer l'âge au 1er vêlage étant donné qu'une bête née en septembre aurait plus de 26 mois lors de l'exposition nationale au mois de novembre.

Il est proposé d'enlever la classe 1 an sénior et de seulement conserver celle de 1 an sénior en lait aux jugements d'automne.

*Proposé par M. Dave Rousseau
Appuyé par M. Keven Dumas*

Amendement : On demande de mettre seulement « 1 an en lait »

Amendement accepté unanimement

Résolution amendée est acceptée unanimement

Suivi : Envoyé à Brown Swiss Canada et au Suprême laitier Brown Swiss Canada est en accord avec le changement, mais serait à la discrétion de l'exposition à le mettre en œuvre.

Résolution 07 – DATE LIMITE POUR COMMANDER DES DOSES DE SWISSGENETICS

- Étant donné que les délais entre la sortie des épreuves et la réception des doses de Swissgenetics.

Il est proposé de demander à Semex de réduire de 2 ou 3 semaines, le délai entre la commande des doses et la sortie des épreuves.

*Proposé par M. Dave Rousseau
Appuyé par M. Sylvain Boulanger*

Acceptée unanimement

Suivi : La demande a été envoyée à Semex

Résolution 08 – VIRUS SCHMALLENBERG

- Étant donné que la plupart des taureaux de Swissgenetics sortent des résultats positifs face au virus Schmallenberg et les faibles impacts aux bovins laitiers d'un tel virus.

Il est proposé de demander à l'Agence canadienne d'inspection des aliments de revoir sa position face au virus Schmallenberg

*Proposé par M. Dave Rousseau
Appuyé par M. Roger Vannod*

Acceptée majoritairement

Suivi : Envoyé à Brown Swiss Canada. Ils communiqueront avec ACIA pour obtenir des renseignements sur leur position à l'égard du virus.

Résolution 9 –

- Afin de permettre la reconnaissance des vaches ayant de fortes productions et la capacité de faire de l'exposition et de suivre les classes du concours All Canadian et All American.

Il est proposé d'ajouter la classe de production (soit 3860kg de gras/protéine) dans les expositions d'automne

*Proposé par M. Dave Rousseau
Appuyé par M. Jean-Yves Goulet*

Acceptée majoritairement

Suivi : Envoyé à Brown Swiss Canada et au Suprême Laitier. Le conseil de Brown Swiss Canada a accepté cette résolution. Mais serait à la discrétion de l'exposition à le mettre en œuvre.

5. Mot de la présidente

Mme Chantal Leclerc, présidente, effectue la lecture de son rapport. Le rapport est contenu à la page 13 du rapport annuel 2017.

6. Révision des règlements généraux

- **Point 2014-A-5.6 Rôle et pouvoir de l'assemblée générale annuelle**
Changer le terme « Comptable général accrédité CGA » pour « Comptable professionnel agréé » changer le terme « vérification » pour « mission de compilation »

Comme suit :

Nommer l'auditeur – Comptable professionnel agréé pour la mission de compilation et un avis aux lecteurs

Proposé par M. Chabot et appuyé par Mme Lise Desharnais
Accepté à l'unanimité

- **Point 2014-A-7.2 Mandat**

Ajout de la phrase suivante : L'administrateur Relève sera en élection les années paires.

Comme suit :

Le mandat des administrateurs est de deux ans pour un maximum de six (6) mandats consécutifs sur un territoire donné.

Les territoires électoraux sont définis et identifiés à l'article 7.6. Les administrateurs des territoires numérotés impairs sont en élection les années impaires et ceux des territoires numérotés pairs sont en élection les années paires. L'administrateur Relève sera en élection les années paires.

Proposé par M. Roger Vannod et appuyé par M. Sylvain Boulanger
Accepté à l'unanimité

- **Point 2014-A-7.8 Réunion**

Ajout : Lors de la pause

Comme suit :

Les administrateurs élus et les administrateurs en poste se réunissent à huis clos lors de la pause, à la levée de l'assemblée générale annuelle ou le lendemain.

Proposé par M. Joé Desjardins et appuyé par M. Guy Verronneau
Accepté à l'unanimité

- **Point 2014-A-8 Nomination d'une personne produisant un avis aux lecteurs**

Changer le terme « Comptable général accrédité CGA » pour « Comptable professionnel agréé »

Comme suit :

L'assemblée générale annuelle nomme un auditeur – Comptable professionnel agréé général accrédité CGA pour la réalisation d'un avis aux lecteurs. Il examinera les livres du Club, les pièces justificatives et certifiera le compte-rendu habituel des recettes, des dépenses, de l'actif et du passif de l'année, pour présentation des états financiers à l'Assemblée générale annuelle subséquente.

On se questionne sur l'obligation de prendre un comptable professionnel.

Proposé par M. Roger Vannod et appuyé par Mme Katherine Deschênes
Accepté majoritairement

7. Plan d'action 2018-2021 de l'association

Le club a décidé de mettre sur pied un comité de planification stratégique puisque la dernière planification du club est échue. Chantal nomme les noms des personnes et fait un appel à tous, s'il y a d'autres personnes intéressées.

8. Rapport d'activités du conseiller technique

M. Serge Bilodeau, conseiller technique, fait un retour sur l'année. Le rapport est contenu aux pages 15 et 16 du rapport annuel 2017.

Il mentionne que la qualité du cheptel s'améliore d'année en année et que l'âge du 1^{er} vêlage diminue.

Son temps au niveau de l'amélioration de la génétique à doubler cette année avec les projets sur les haplotypes et sur les pistes de solution pour améliorer la performance des troupeaux. 1100 sujets sont génotypés au Québec. Il reste encore 350 – 400 tests à faire pour le projet. Avec les projets, nous allons avoir des pistes de solution pour améliorer les troupeaux, en plus, c'est une entrée d'argent pour le club. Nous avons eu une belle collaboration des éleveurs.

9. Présentation des états financiers au 30 septembre 2017

Mme Chantal Leclerc, effectue la lecture des états financiers au 30 septembre 2017. Les états financiers sont contenus aux pages 17 à 24 du rapport annuel 2017.

Mme. Josée Charron, appuyé par M. Renald Dumas, propose l'adoption des états financiers au 30 septembre 2017.

10. Nomination de l'expert-comptable pour 2018

M. Jean-Yves Goulet appuyé par M. Roger Vannod, propose de nommer le service de fiscalité de SCF Chaudière-Appalaches à titre d'expert-comptable pour l'exercice 2017-2018.

11. Élection des administrateurs pour 2016-2017

Une proposition est demandée pour l'ouverture des élections 2017, pour élire un président d'élection, un scrutateur et un secrétaire d'élection.

M. Michel Desrochers appuyé par M. Roger Vannod, propose l'ouverture des élections 2017

On nomme M. Christopher Struder comme président d'élection et Patricia Normandin comme secrétaire
M. Jean Brisson comme scrutateur.

Le président d'élection lit les procédures d'élection.

Régions en élection pour l'AGA 2017 :



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle
Le jeudi 7 décembre 2017
Fromagerie des Grondines, Grondines

Région 1 – Bas-Saint-Laurent

- 1 seul bulletin reçu, Dave Labrie est élu par acclamation.

Région 3 – Centre du Québec

- 1 seul bulletin reçu, Lise Desharnais est élue par acclamation.

Région 5 – Montérégie

- 1 seul bulletin reçu, Josée Charron est élue par acclamation.

Région 7 – Saguenay / Lac-Saint-Jean / Québec

- 1 seul bulletin reçu, Sem Lehmann est élue par acclamation.

Les administrateurs se retirent de 12h35 à 12h50 - Conseil d'administration (élection de l'exécutif)

Les administrateurs élisent Dave Labrie comme président, Chantal Leclerc comme 1^{re} vice-présidente et Sem Lehmann comme 2^e vice-président.

M. Yvan Rousseau, appuyé par M. Renald Dumas, propose la fermeture des élections. Adopté à l'unanimité.

Le président remercie les administrateurs qui l'ont nommé comme président. Il va faire son possible pour amener le club à poursuivre sa mission! Il mentionne qu'il n'a pas les années d'expérience de Chantal ni ses contacts, mais qu'ensemble tout est possible.

12. Période de résolution

RÉSOLUTION 1: RETOUR AUX BRANCHES DU 2\$ RETENU SUR LA CLASSIFICATION

- Considérant que le 2\$ retenu sur la classification était initialement pour la promotion de la race au niveau des provinces;
- Considérant que le club est proactif au niveau du champ et fait la promotion de la classification auprès de ses membres et que les seules retombées économiques potentielles sont les 2\$ par classification.

Il est proposé que Brown Swiss Canada retourne le 2\$ sur la classification des animaux à chaque club provincial.

Proposé par M. Roger Vannod et appuyé par M. Renald Dumas.

La résolution est adoptée unanimement.

13. Parole à nos invités

13.1 Ciq

Rémi Pelletier du CIAQ, fait une présentation du projet Évolution ET. Le but est de diversifier et augmenter la qualité du Cheptel et de la génétique. Dans le projet, les éleveurs ne choisiront pas les embryons, juste la catégorie. Pour les éleveurs, c'est une amélioration de la rentabilité avec des femelles génotypés. Les embryons seront 100% québécois.

Il y a un partenariat avec le club Brown Swiss du Québec. Le conseiller technique va pouvoir vendre des embryons sur le terrain et Brown Swiss Québec recevra un bonus.

Il y a eu une réunion avec Swiss Genetics au niveau de l'importation d'embryons. Il faut que les donneuses soient négatives du virus de Schmallenberg. On doit tester les donneuses avec la récolte et après la récolte avant de savoir si les embryons sont importables au Canada. On espère commencer à recevoir des embryons dans 6 à 8 mois.

13.2 Valacta

M. Jean Brisson se présente de façon humoristique.

Il fait une présentation du projet sur l'établissement de pistes de solution pour améliorer la performance des troupeaux Brown Swiss.

On aborde les thèmes de l'efficacité, l'alimentation, les impacts environnementaux et le confort des animaux.

31 troupeaux ont participé à l'étude et ils ont été répartis en trois groupes. Ceux avec du lait, ceux avec plus de lait et ceux avec encore plus de lait.

Les membres pourront recevoir le rapport complet s'ils le désirent et en font la demande auprès du club.

13.3 Brown Swiss & Braunvieh Canada

Mme Chantal Leclerc mentionne que le rapport de Brown Swiss & Braunvieh Canada se trouve à la page 27 du rapport annuel.

La prochaine assemblée annuelle de Brown Swiss Canada va avoir lieu en Ontario.

Chantal Leclerc mentionne que toutes les réunions à Brown Swiss Canada se passent en Anglais. On va essayer de faire des pressions pour que les réunions et les rapports soient bilingues.

13.4 CQRL

M Jean-Claude Côté, président du CQRL, fait la lecture de son rapport. Une rencontre avec le ministre de l'Agriculture est prévue le 13 décembre prochain. Il mentionne aussi que le ministre a beaucoup d'ouverture vis-à-vis les associations de races laitières.



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle
Le jeudi 7 décembre 2017
Fromagerie des Grondines, Grondines

Le CIAQ offre les locaux gratuits au CQRL et à l'ensemble des associations de races ainsi que des services informatiques gratuits.

14. Divers

Calendrier, on demande aux membres de nous faire parvenir de belles photos avec une bonne résolution.

Pique-nique 2018, on demande s'il y a des fermes qui sont intéressées à faire un pique-nique de nous faire parvenir leur intention.

On parle des taureaux qui viennent de Swiss Genetics. On voudrait avoir plus de taureaux disponibles au Québec. Christopher : à chaque épreuve, il y a beaucoup de nouveaux taureaux. On fait des demandes. On n'a pas le droit d'importer des taureaux qui a le virus de Schmallerberg.

L'atelier de classification qui s'est faite du côté ontarien. On avait communiqué avec Bruno Jubinville. C'est juste au niveau de classificateur. On n'a aucune orientation de la race. Il faut pousser sur le national pour faire avancer les choses et avoir notre modèle idéal. On fait une recommandation pour envoyer à Brown Swiss Canada.

15. Levée de l'assemblée

M. Renald Dumas, appuyé par M. Michel Desrochers, propose la levée de l'assemblée à 15 h 04.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Chantal Leclerc
Présidente
Club Brown Swiss du Québec

Patricia Normandin
Secrétaire de la rencontre
Club Brown Swiss du Québec